



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'INDRE

Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de l'Indre

ARRETE n° 2015-E- /SDIS/ du
portant cessation d'activité de M. François ALLAIN
médecin-capitaine de sapeurs-pompiers volontaires,
du centre d'incendie et de secours de Mézières-en-Brenne à compter du 1/5/2015

Le préfet,
chevalier de l'ordre national du mérite

Le président,
du conseil d'administration du S.D.I.S.,

- Vu** le code général des collectivités territoriales ;
- Vu** le code de la sécurité intérieure titre II – chapitre III et notamment l'article r723-52 ;
- Vu** l'engagement de M. François ALLAIN en date du 1/4/1992 ;
- Vu** la demande de cessation d'activité du médecin-capitaine François ALLAIN par courrier en date du 7/2/2015 ;
- Vu** l'avis favorable du directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Indre.

ARRETEMENT

Article 1 - A compter du 1 avril 2015, la cessation d'activité de M. le médecin-capitaine François ALLAIN né le 26 février 1949 à Châtillon/Indre est prononcée.

Article 2 - Conformément au code de justice administrative, le tribunal administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 3 - Le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise et notifiée à l'intéressé.

Le préfet,

Le président,
du conseil d'administration du S.D.I.S.

Louis PINTON